

**SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2025**

**TABLES DES MATIÈRES**

<b>1. OUVERTURE.....</b>	<b>3227</b>
<b>2. ORDRE DU JOUR.....</b>	<b>3227</b>
2025 12 187 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025	3227
<b>3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX .....</b>	<b>3228</b>
2025 12 188 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025.....	3228
<b>4. QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AUX PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025.....</b>	<b>3228</b>
<b>5. PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....</b>	<b>3228</b>
<b>6. LES RAPPORTS .....</b>	<b>3228</b>
6.1. RAPPORT DU MAIRE.....	3228
6.2. RAPPORT DES COMITÉS.....	3228
6.3. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL.....	3228
6.4 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.....	3228
<b>7. ADMINISTRATION .....</b>	<b>3229</b>
7.1. DEMANDE DE COMMANDITE – 95E DU CERCLE DE FERMIÈRES.....	3229
2025 12 189 7.2. BOURSES RECONNAISSANCE DES FINISSANTS 2023-2024.....	3229
2025 12 190 7.3. BOURSES POUR LES NOUVEAU-NÉS DE 2025.....	3229
2025 12 191 7.4. AUTORISATION DE FAIRE DES VIREMENT INTERAC.....	3229
2025 12 192 7.5. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 292-2026 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX	3230
2025 12 193 7.6. SOUTIEN À LA CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL ET À LA GUIGNOLÉE DES MÉDIAS -2025	3230
2025 12 194 7.7. COMMANDITE POUR L'OPÉRATION NEZ ROUGE 2025.....	3230
<b>8. URBANISME.....</b>	<b>3231</b>
<b>9. VOIRIE MUNICIPALE .....</b>	<b>3231</b>
<b>10. HYGIÈNE DU MILIEU .....</b>	<b>3231</b>
<b>11. SÉCURITÉ.....</b>	<b>3231</b>
<b>12. LOISIRS ET CULTURE.....</b>	<b>3231</b>
<b>13. CORRESPONDANCE .....</b>	<b>3231</b>
2025 12 195 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	3231
<b>14. TRÉSORERIE.....</b>	<b>3231</b>
2025 12 196 14.1. RATIFIER LES COMPTES DU MOIS DE NOVEMBRE 2025.....	3231
2025 12 197 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 1 <sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2025.....	3232
2025 12 198 14.3. VIREMENT DES COMPTES DE CRÉDIT DANS DES FONDS AFFECTÉS – CAMION INCENDIE ET ÉTANG AÉRÉ ET PROJET OASIS.....	3232
<b>15. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....</b>	<b>3233</b>
2025 12 199 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE.....	3233

PROVINCE DE QUÉBEC

**Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 1<sup>er</sup> décembre 2025, à 19 h, présidé par Monsieur le Maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Nicole Isabelle  
Madame Carol-Anne Côté  
Madame Lyssa Paquette

Monsieur Yvon Desrosiers  
Monsieur Anthony Masson  
Monsieur Réjean Masson

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution comme suit :

**1. Ouverture**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

**2. Ordre du jour**

**2025 12 187 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2025**

**1. Ouverture**

- 1.1. Moment de réflexion
- 1.2. Mot de bienvenue du maire
- 1.3. Présence des membres du conseil

**2. Ordre du jour**

- 2.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2025

**3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)**

- 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025

**4. Suivi des affaires découlant du point 3**

- 4.1. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

**5. Présence et période de questions**

- 5.1. Présence et période de questions

**6. Rapports**

- 6.1. Rapport du maire
- 6.2. Rapport des comités
- 6.3. Rapport de l'inspecteur municipal
- 6.4. Rapport de la direction générale

**7. Administration**

- 7.1. Demande de commandite — 95e du Cercle de Fermières
- 7.2. Bourse reconnaissance des finissants 2024-2025
- 7.3. Bourse pour les nouveau-nés en 2025
- 7.4. Autorisation de faire des virements Interac
- 7.5. Avis de motion : Règlement 292-2026 concernant la rémunération des élus municipaux
- 7.6. Soutien à la campagne des paniers de Noël et à la Guignolée des médias 2025
- 7.7. Commandite pour l'Opération Nez Rouge 2025

**8. Urbanisme**

- 8.1. Rien à signifier

**9. Voirie**

- 9.1. Rien à signifier

**10. Hygiène du milieu**

- 10.1. Rien à signifier

**11. Sécurité**

11.1. Rien à signifier

**12. Loisirs et Culture**

12.1. Rien à signifier

**13. Correspondance**

13.1 Adoption de la correspondance

**14. Trésorerie**

14.1 Ratifier les comptes payés du mois de novembre 2025

14.2 Adoption des comptes à payer au 1<sup>er</sup> décembre 2025

14.3 Virement des comptes de crédit dans des fonds affectés – camion incendie et étang aéré

**15. Varia et période de questions**

**16. Levée de l'assemblée ordinaire**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** l'ordre du jour soit de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2025 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**3. Adoption des procès-verbaux**

**2025 12 188 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Réjean Masson ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Anthony Masson ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025 soit adopté tel que rédigé.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**4. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement aux procès-verbaux de la session ordinaire du 10 novembre 2025**

La direction générale dépose son rapport sur le suivi du procès-verbal de la dernière session.

**5. Présences et période de questions**

Aucune personne présente.

**6. Les rapports**

**6.1. RAPPORT DU MAIRE**

Monsieur le maire Bernard Marion fait rapport des rencontres ou réunions auxquelles il a participé

**6.2. RAPPORT DES COMITÉS**

Les conseillers font rapports des rencontres ou réunions à auxquelles ils ont participé.

**6.3. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

**6.4 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Le rapport et suivi de la direction générale est déposé.

## 7. Administration

### 7.1. DEMANDE DE COMMANDITE — 95E DU CERCLE DE FERMÈRES

Ce point est reporté à une séance ultérieure

### 2025 12 189 7.2. BOURSES RECONNAISSANCE DES FINISSANTS 2023-2024

**CONSIDÉRANT** que la persévérance scolaire doit être soutenue et encouragée localement ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité octroie une bourse de 125 \$ à chaque étudiant résidant sur son territoire ayant obtenu son diplôme d'études secondaires ;

**CONSIDÉRANT** que les étudiants doivent faire parvenir leur relevé de notes ou copie de leur diplôme pour être éligible à recevoir cette bourse

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Isabelle ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QU'**une bourse de 125 \$ soit octroyée aux 6 étudiants inscrits pour l'année 2025 ;

**D'**ajouter à cette bourse, toute contribution provenant des partenaires ;

**DE** remettre la subvention aux étudiants méritants en les convoquant au bureau municipal afin de leur remettre leur chèque et de prendre une photo ;

**QUE** la direction générale soit autorisée à émettre les chèques.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

*Madame la conseillère Carol-Anne Côté, étant visée par la résolution qui suit, se retire de ce point à l'ordre du jour, et ce en vertu du Règlement du code d'éthique et de déontologie des élus.*

### 2025 12 190 7.3. BOURSES POUR LES NOUVEAU-NÉS DE 2025

**CONSIDÉRANT** que la politique familiale de la Municipalité prévoit une subvention de 125 \$ ainsi que la livraison d'un arbre fruitier au printemps pour chaque nouveau-né sur son territoire ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité compte cinq nouveau-nés en 2025 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Réjean Masson ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Anthony Masson ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QU'**une bourse de 125 \$ soit remise aux parents des 7 nouveau-nés de l'année 2025 de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

**D'**ajouter à cette subvention, la livraison d'un arbre fruitier au printemps 2026 ;

**QUE** les chèques soient envoyés par la poste ;

**QUE** la direction générale soit autorisée à émettre les chèques.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

*Madame la conseillère Carol-Anne Côté revient à la table du conseil.*

### 2025 12 191 7.4. AUTORISATION DE FAIRE DES VIREMENTS INTERAC

**CONSIDÉRANT** que la majorité des dépôts pour la location du Centre communautaire est effectuée par virement Interac ;

**CONSIDÉRANT** que lors du remboursement des dépôts de location du Centre communautaire deviennent difficiles à gérer et que cela occasionne des frais de chèque et des frais de poste à la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité peut faire des virements Interac ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Isabelle ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la directrice générale ainsi que la greffière-trésorière adjointe à faire les remboursements par virement Interac pour les locations de salle ou toutes autres demandes jugées nécessaire par la directrice générale.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2025 12 192 7.5. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 292-2026 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX**

**AVIS DE MOTION** est donné par madame la conseillère Nicole Isabelle qu'à une séance subséquente le Règlement 292-2026 concernant la rémunération des élus municipaux sera adopté

**2025 12 193 7.6. SOUTIEN À LA CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL ET À LA GUIGNOLÉE DES MÉDIAS - 2025**

**CONSIDÉRANT** que la Campagne des Paniers de Noël est sous le thème « S'unir pour nourrir » ;

**CONSIDÉRANT** que l'argent amassé lors de cette campagne sert à financer les paniers de Noël et autres dépannages alimentaires réalisés par le Centre d'action bénévole (CAB) de la MRC de Coaticook ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton contribue pour un montant de 400 \$ à la Campagne des Paniers de Noël et à la Grande Guignolée des Médias 2025 ;

**QUE** la direction générale soit autorisée à émettre le chèque

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2025 12 194 7.7. COMMANDITE POUR L'OPÉRATION NEZ ROUGE 2025**

**CONSIDÉRANT** que l'organisation Opération Nez rouge de Coaticook offre depuis plusieurs années des services de accompagnements aux gens de la MRC de Coaticook des retours à la maison de façon sécuritaire pendant la période des Fêtes ;

**CONSIDÉRANT** que les bénéfices de l'Opération Nez rouge seront remis pour deux activités de l'École La Frontalière, soit le bal de finissant et le voyage humanitaire d'élèves sans frontière ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Carol-Anne Côté ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accorder une contribution de 100 \$ à Opération Nez rouge de Coaticook dans le cadre de sa campagne de financement ;

**DE** remercier tous les bénévoles qui contribuent au succès d'Opération Nez rouge Coaticook en permettant un service de raccompagnement sécuritaire.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**8. Urbanisme**

Rien à signifier

**9. Voirie municipale**

Rien à signifier

**10. Hygiène du milieu**

Rien à signifier

**11. Sécurité**

Rien à signifier

**12. Loisirs et culture**

Rien à signifier

**13. Correspondance**

**2025 12 195 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Réjean Masson ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Isabelle ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la liste de la correspondance à ce jour soit déposée en regard du conseil et versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**14. Trésorerie**

**2025 12 196 14.1. RATIFIER LES COMPTES DU MOIS DE NOVEMBRE 2025**

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose la liste des salaires et le rapport de trésorerie pour le mois se terminant le 30 novembre 2025 ;

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose le rapport de la trésorerie, les chèques, les prélèvements et les dépôts directs payés après la séance du 10 novembre 2025 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Réjean Masson ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

**DE** ratifier le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois de novembre du chèque/dépôt 502969 au 502990 d'un montant de 12 973,25 \$ ;

**DE** ratifier le paiement des comptes payés après le 10 novembre 2025 d'un montant de 2 799,11 \$ ;

- Aucun chèque ;
- Payé par prélèvement numéro 15159 à 15 164 au montant de 856,03 \$
- Payé par dépôt direct numéro 1811 un montant de 1 943,08 \$

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2025 12 197 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2025**

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose la liste des comptes à payer au 1<sup>er</sup> décembre 2025 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Anthony Masson ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

**D'**approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 36 509,96 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des activités de fonctionnement et des activités d'investissement ;

- comptes à payer par chèque 6561 à 6578 pour un montant de 4 224,92 \$
- comptes à payer par prélèvement 15166 à 15 167 pour un montant de 22,79 \$
- comptes à payer par dépôts direct numéro 1812 au 1836 pour un montant de 32 262,25 \$

Je, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et greffière-trésorière certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux activités de fonctionnement et des activités d'investissement du budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés d'un montant de 36 509,96 \$ au 1<sup>er</sup> décembre 2025

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2025 12 198 14.3. VIREMENT DES COMPTES DE CRÉDIT DANS DES FONDS AFFECTÉS – CAMION INCENDIE, ÉTANG AÉRÉ ET PROJET OASIS**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Isabelle ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Réjean Masson ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**D'**autoriser la direction générale à effectuer les virements de compte de crédits des comptes de grand livre suivants dans les comptes de surplus affectés :

DE : 02 22 000 724 —Prévision camion incendie	3 000 \$	
À : 59 11 300 000 – Surplus affecté — Incendie		3 000 \$
DE : 02 41 500 521 – Réfection réseau égout	3 000 \$	
À : 59 15 901 000 – Réserve pour boue		3 000 \$
DE : 02 47 000 723 —projet OASIS	7 500 \$	
À : 59 12 000 000 – Financement projet en cours		7 500 \$



VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**15. Varia et période de questions**

**2025 12 199 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Réjean Masson ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;

**DE** procéder à la levée de la séance, il est 21 h 6

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**Bernard Marion, maire**

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

**Brigitte Desruisseaux**

Directrice générale et greffière-trésorière